



Temps de travail pendant le confinement

Par **Nidogh**, le **26/03/2020** à **08:53**

Bonjour,
Je suis salarié en CDI a temps plein (35 h) en grande distribution. Cette semaine, avec la crise sanitaire du Covid-19, mon employeur me demande de faire 5 h de moins par semaine sans réduction de salaire. Malheureusement ma charge de travail ne me le permet pas, puis-je refuser ?
Merci et cordialement.

Par **Lag0**, le **26/03/2020** à **11:15**

Bonjour,
Je n'ai pas bien compris le problème. Votre employeur vous demande de travailler 5 heures de moins, mais vous avez trop de travail et ne pourrez pas le faire avec ces 5 heures en moins, c'est bien cela ?
C'est un problème que doit régler votre employeur, c'est lui qui demande de réduire le temps de travail, à lui de trouver la solution...

Par **morobar**, le **27/03/2020** à **09:09**

Bonjour,
Je n'ai pas hélas compris où se situent le piège et la réalité de la question.